

**CENTRALE SUR LA RIVIÈRE JACQUES-CARTIER À SHANNON
« UN PROJET INUTILE ET DESTRUCTEUR » – NATURE QUÉBEC**

Québec, le 23 août 2010 – Selon Nature Québec, le projet de construction de centrale hydroélectrique sur la rivière Jacques-Cartier ne doit pas se réaliser. « Il s'agit d'un projet inutile et destructeur. Le Québec, étant en surplus, n'a aucunement besoin de cette énergie électrique additionnelle. De plus, la construction d'un tel barrage va segmenter davantage une rivière déjà hypothéquée par de multiples barrages – de véritables murs biologiques – qui ont actuellement des impacts sérieux sur la vie de la rivière », déclare Charles-Antoine Drolet, vice-président de Nature Québec. La rivière Jacques-Cartier fait partie du réseau des rivières du patrimoine canadien ; elle constitue un milieu naturel incomparable, comme rivière à saumon par exemple, et est au centre des activités nature d'un grand nombre de Québécois. Tout barrage additionnel va contribuer à réduire sa vie biologique et, éventuellement, à la stériliser.

« Les rivières ne sont pas que de l'eau qui coule en pure perte et y construire des barrages n'est pas sans conséquence. Contribuer ainsi à leur destruction pour créer temporairement des emplois et accroître les revenus des municipalités qu'elles traversent est inadmissible », mentionne Charles-Antoine Drolet. Pour Nature Québec, une évaluation objective des coûts et des bénéfices de tels projets, ce que le Québec ne réalise jamais, montrerait un bilan négatif. « Combien vaut un kilomètre de rivière vivante, combien vaut une journée de pêche à la truite ou de kayaking, et que trouve-t-on dans une rivière réduite à des segments d'eau stériles ? », rajoute Charles-Antoine Drolet.

Rappelons que les rivières sont des biens communs et fonder un développement sur leur destruction nous appauvrit collectivement. « Regarder l'exemple du fleuve Saint-Laurent où des espèces jadis abondantes, comme l'anguille et l'alose savoureuse, sont en train de disparaître en raison des multiples barrages hydroélectriques sur le fleuve. Cette situation affecte aussi les frayères de perchaude et de brochet dont la pêche commerciale a du être interrompue. Les effets de la multiplication des barrages se font sentir à long terme, quand il est trop tard pour corriger la situation, et la rivière Jacques Cartier n'est pas à l'abri de ce type d'impact », mentionne Christian Simard, directeur général de Nature Québec.

Nature Québec est d'avis que la création temporaire d'emplois ne justifie pas que des municipalités s'approprient des milieux naturels qui appartiennent à l'ensemble des Québécois pour les dégrader à des fins de bénéfice. Une analyse même superficielle fait rapidement constater que ces bénéfices sont illusoire.

– 30 –

Nature Québec (www.naturequebec.org) est un organisme national à but non lucratif qui regroupe près de 5000 individus et 100 groupes affiliés œuvrant dans les domaines de l'environnement et du développement durable. Fondé en 1981, l'organisme s'est prononcé publiquement au cours des années sur un grand nombre de questions environnementales, dont les aires protégées, l'agriculture, l'exploitation forestière et le développement énergétique.

Information :

Mylène Bergeron, coordonnatrice aux communications et aux sollicitations

Tél. : (418) 648-2104 poste 2074 ou (418) 931-1131

communications@naturequebec.org

Tél. : (418) 648-2104

Télec. : (418) 648-0991

www.naturequebec.org

conservons@naturequebec.org

